



Premier's Council on
Health Strategy

Premier
David Peterson
Chairman

Minister of Health
Elinor Caplan
Vice-Chairman

HEALTH INNOVATION FUND

FINANCIAL ASSISTANCE FOR INNOVATIVE PILOT PROJECTS AIMED AT IMPROVING HEALTH FOR ALL ONTARIANS

The Health Innovation Fund represents a significant and exciting initiative of the Premier's Council on Health Strategy aimed at generating creative ideas that contribute to improved health for all Ontarians.

Premier's Council on Health Strategy

The Premier's Council on Health Strategy was formed in December 1987, to bring the highest level of commitment to developing a long-term blueprint for health to carry Ontario into the 21st century. Chaired by the Honourable David Peterson, the Council's 32 members are drawn from all sectors of our society, and include seven cabinet ministers, health providers, as well as consumer, business, and labour representatives. The Council's diverse membership reflects the broad social and environmental factors that affect our health.

The Health Innovation Fund: Testing new ideas

The Health Innovation Fund will make financial assistance available to encourage creative ideas that contribute to improving the overall health of Ontarians. In this way, new and innovative means of delivering cost-effective services and programs that support health, can be tested and evaluated.

Who can apply?

Any non-profit organization which has been in existence for at least one year in Ontario is eligible for funding from the Health Innovation Fund. Individuals or groups sponsored by such a non-profit organization are also eligible. These individuals or groups must demonstrate that sponsorship has been obtained.

The formation of innovative partnerships in the development of project proposals is encouraged. Local District Health Councils may assist in bringing individuals and groups together to foster collaborative efforts.

What kinds of projects will be funded?

A wide range of projects that address community health needs will be considered. Specifically, these can include health promotion and disease prevention projects; projects that strengthen coordination between programs; and projects offering funding and/or incentive arrangements to improve the way health services are provided.

In keeping with these criteria, all projects must:
- address an important health need;
- offer a new approach to meeting an identified health need cost-effectively;
- produce results that are measurable and can be evaluated.

The Fund will not provide assistance for:
- capital construction of facilities;
- high technology diagnostic equipment or testing of diagnostic and treatment procedures requiring such technology;
- proposals that have previously received funding from other sources.

How will projects be selected?

The Premier's Council on Health Strategy will utilize several methods to assess proposals. In addition to internal review, proposals will be reviewed locally by the District Health Council (where established), and by independent reviewers.

Proposals will be evaluated according to individual merit and the expected benefits of the proposed project compared with other submissions.

Successful applicants will be announced semi-annually by the Premier's Council on Health Strategy.

Can I get help with my application?

We recognize that some applicants may require assistance in preparing a proposal. If you need guidance or answers to questions, contact either the Premier's Council on Health Strategy or your local District Health Council at the address or telephone number that appears below.

How to apply?

Application forms and submission guidelines can be obtained by contacting:

Premier's Council on Health Strategy
8th floor, Hepburn Block
80 Grosvenor Street
Toronto, Ontario
M7A 1R3
(416) 324-4746

Relativement à ces critères, tous les projets doivent :

- porter sur un besoin important en matière de santé;
- offrir une nouvelle façon rentable de répondre à un besoin établi en matière de santé;
- donner des résultats qui peuvent être mesurés et évalués.

Le Fonds n'apportera pas d'aide pour :

- la construction d'installations;
- le matériel diagnostique de technologie de pointe ou la vérification des procédures de diagnostic et de traitement nécessitant une telle technologie;
- les propositions qui ont déjà reçu du financement d'autres sources.

De quelle façon les projets seront-ils choisis?

Le Conseil du premier ministre sur la santé se servira de plusieurs méthodes pour évaluer les propositions. En plus d'être examinées au niveau interne, les propositions seront examinées localement par les conseils régionaux de santé (si établis) et par des examinateurs indépendants.

Les propositions seront évaluées selon leur mérite individuel et les bénéfices prévus par rapport aux autres propositions présentées.

Le Conseil du premier ministre sur la santé annoncera deux fois par année les demandeurs choisis.

Est-il possible d'obtenir de l'aide pour la présentation de la demande?

Certains demandeurs peuvent avoir besoin d'aide pour préparer une proposition. Ceux qui ont besoin d'aide ou ont des questions ces peuvent communiquer avec leur conseil régional de santé ou le Conseil du premier ministre sur la santé à l'adresse ou au numéro de téléphone indiqués ci-dessous.

Comment faire une demande?

Les formulaires et les directives pour la présentation des demandes peuvent être obtenus en s'adressant au :

Conseil du premier ministre sur la santé
Édifice Hepburn, 8e étage
80, rue Grosvenor
Toronto (Ontario)
M7A 1R3
(416) 324-4746

Le Fonds d'Innovation – Santé, créé par le Conseil du premier ministre sur la santé, est une initiative importante et stimulante visant à encourager l'élaboration de projets innovateurs qui peuvent contribuer à améliorer la santé de tous les Ontariens.

Conseil du premier ministre sur la santé

Le Conseil du premier ministre sur la santé a été formé en décembre 1987 afin d'apporter le niveau d'engagement le plus élevé envers l'élaboration d'un plan à long terme en matière de santé qui s'étendra jusqu'au XXI[e] siècle. Le Conseil, présidé par M. David Peterson, est formé de 32 membres provenant de tous les secteurs de notre société. Il comprend sept ministres du Conseil des ministres, des pourvoyeurs de services de santé, ainsi que des représentants des consommateurs, du milieu des affaires et des syndicats. La diversité des membres du Conseil reflète les facteurs sociaux et environnementaux généraux qui ont un effet sur la santé.

Le Fonds d'Innovation – Santé : De nouvelles idées à l'essai

Le Fonds d'Innovation – Santé apportera une aide financière pour encourager les projets innovateurs pouvant contribuer à améliorer, dans l'ensemble, la santé des Ontariens. De cette manière, de nouveaux moyens d'offrir des services et des programmes rentables qui favorisent la santé peuvent être mis à l'essai et évalués.

Qui peut faire une demande?

Tous les organismes sans but lucratif qui existent en Ontario depuis au moins un an sont admissibles à une aide financière du Fonds. Les personnes ou groupes parrainés par ces organismes sont également admissibles, à condition de fournir une preuve du parrainage.

On encourage la formation d'associations innovatrices pour l'élaboration de propositions de projets. Les conseils régionaux de santé locaux peuvent aider à réunir des personnes et groupes afin de favoriser les efforts de collaboration.

Quels genres de projets seront financés?

Un large éventail de projets qui portent sur des besoins communautaires en matière de santé seront pris en considération. Plus précisément, il peut s'agir de projets de promotion de la santé et de prévention des maladies; de projets qui renforcent la coordination entre les programmes; et de projets qui offrent un financement ou des ententes d'encouragement pour améliorer la prestation des services de santé.



Conseil du
premier ministre
sur la santé

Président :
David Peterson
premier ministre

Vice-présidente :
Elinor Caplan
ministre de la Santé

FONDS D'INNOVATION – SANTÉ

AIDE FINANCIÈRE POUR DES PROJETS PILOTES INNOVATEURS DESTINÉS À AMÉLIORER LA SANTÉ DE TOUS LES ONTARIENS